

**Les Assistants Ingénieurs..... Les nouveaux floués du décret.....**

Seulement la moitié des ex 2B et le quart des 2D ont formé le corps des AI. Déjà une injustice !

En application des nouvelles modifications relatives au décret du 30 décembre 1983, il est prévu des mesures rétroactives destinées à la mise en œuvre des accords Durafour pour ce corps .

Un nouveau calcul de la reconstitution de carrière est appliqué aux AI qui ont depuis le 01 août 94 intégrés ce corps au titre des promotions sur place ou du tour extérieur.

Dans cette catégorie se côtoient donc à l'heure actuelle des agents dont la reconstitution de carrière a été calculée de trois façons différentes :

Passage ⇔	A la constitution du corps	De 1986 à juillet 1994	A compter de août 1994
Ancienneté retenue	Intégralité	0 à 5 ans : 0 6 à 12 ans : moitié au-delà de 12 ans : 2/3	0 à 4 ans : 0 4 à 10 ans : 2/3 au-delà de 10 ans : 3/4
Exemple sur 20 ans	20 ans reconstitués	9 ans reconstitués <b>soit 11 ans effacés</b>	12 ans reconstitués <b>soit 8 ans effacés</b>

Nous ne pouvons que nous féliciter du reclassement fait lors de la constitution du corps ; par contre pour les AI reçus par concours interne de promotion sur place ou tour extérieur, le passage en catégorie A est chèrement payé. Le décret Durafour AI engendre une nouvelle injustice pour les agents reclassés entre 1986 et juillet 1994, se retrouvant ainsi avec 2 échelons de moins que ceux ayant réussi les mêmes concours après 1994.

Cette application du décret est une non reconnaissance de toute la procédure de concours interne de promotion sur place mise en place à l'époque. Nous ne pouvons pas accepter d'être des nouveaux «floués».

La CGT INRA demande à la Direction Générale de trouver, avec les directions des autres EPST, la faille juridique et de prendre toutes les mesures permettant de réparer cette inégalité.

La CGT INRA va rencontrer les autres syndicats CGT des EPST concernant ce problème et comme elle a su le faire pour les AJT, elle s'adresse à tous les AI (+ de 230) pour créer le rapport de force nécessaire pour gagner.

11 septembre 2003